

E.P.E - ALGERIE TELECOM - S.P.A
NIF : 000216299033049
Direction opérationnelle des télécommunications -Skikda-
Sous-Direction Fonctions Support
Département Achats et Logistique
Service Achats

Avis D'appel D'offres National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales
N°11/AT/DOT21/SDFS/DAL/2026

La direction opérationnelle des télécommunications -Skikda- située à l'adresse : **La cité des Allées du 20 Aout 55 Skikda**, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

« Étude et réalisation des systèmes de vidéosurveillance au profit des différents sites de la Direction Opérationnelle des Télécommunications -Skikda- »

Eligibilité des candidats :

La participation à cet appel d'offres national est exclusivement destinée à toutes personnes physiques et/ou morales et aux entreprises spécialisées dans le domaine de la conception des solutions de vidéosurveillance, tous soumissionnaires représentant une entreprise spécialisée ayant une activité déclarée en conformité avec la réglementation en vigueur et ce conformément à l'objet du présent cahier des charges (registre de commerce). L'installation et la mise en service de ces équipements doivent obéir strictement aux dispositions du décret exécutif n° 09-410 du 10 Décembre 2009, fixant les règles de sécurité applicables aux activités portant sur les équipements sensibles modifié et complété.

Un agrément compatible avec le code d'activité en cours de validité à l'exception des opérateurs et entreprises indiquées dans l'article N° 04 du décret exécutif n° 09-410 du 10 Décembre 2009, fixant les règles de sécurité applicables aux activités portant sur les équipements sensibles modifié et complété.

Ayant réalisé un projet similaire à l'objet du cahier des charges, appuyée par un procès-verbal de réception définitif sans réserve ou attestation de bonne exécution dans la limite des dix (10) dernières années (2016-2025) délivrées par un organisme public.

NB

La référence professionnelle qui sert à l'éligibilité ne sera pas prise en considération dans l'évaluation (s'il y a lieu).

La structure contractante peut confirmer la fiabilité des capacités et références des soumissionnaires par tout moyen légal

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offre, peuvent retirer le présent cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

ALGERIE TELECOM SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS -SKIKDA-
SIS AUX ALLEES DU 20 AOUT 1955 – SKIKDA -
DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE

ISO 9001:2015

Certificat N°001/DZ-25

Et ce, contre le versement de **cinq mille dinars algériens (5 000,00 DA)** non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie.

Le versement se fera auprès de la Banque Nationale d'Algérie BNA - agence 743 Skikda au

Compte en dinars : N° 001.00743.0300000115/91

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant dûment mandaté à cet effet.

Présentation de l'offre :

Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées en indiquant sur chaque enveloppe la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que sur chaque pli correspondant la mention « **dossier administratif** », « **offre technique** » et « **offre financière** ».

1- L'offre administratif : comprenant un (01) original en format papier plus le dossier en format électronique insérés dans une enveloppe portant la dénomination de l'opérateur économique, l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention dossier administratif.

2- L'offre technique : comprenant un (01) original en format papier plus l'offre en format électronique insérées dans une enveloppe portant la dénomination de l'opérateur économique, l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention offre technique.

3- L'offre financière comprenant un (01) original en format papier plus l'offre en format électronique insérées dans une enveloppe portant la dénomination de l'opérateur économique, l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention offre financière.

Ces trois (03) enveloppes (enveloppe du dossier administratif + enveloppe de l'offre technique + enveloppe de l'offre financière) seront insérées dans une autre enveloppe externe fermée et anonyme, comportant les mentions suivantes :

ALGÉRIE TELECOM

**DIRECTION OPÉRATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS -SKIKDA-
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES
MINIMALES N°: AT/DOT21/SDFS/DAL/11/2026**

**OBJET : ETUDE ET REALISATION DES SYSTEMES DE VIDEOSURVEILLANCE
AU PROFIT DES DIFFERENTS SITES DE LA DOT DE SKIKDA
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »**

Si l'enveloppe extérieure n'est pas marquée comme indiqué ci-dessus, la structure contractante ne sera en aucun cas responsable si l'offre est égarée ou qu'elle soit ouverte prématurément.

NB :

- L'absence du format électronique des offres n'est pas considérée comme un critère de rejet,
- En cas de contradiction entre le format papier de l'offre et le format électronique **le format papier prévaudra.**
- En cas d'illisibilité d'un document en format papier ; le format électronique peut être pris en considération.



Certificat N°001/DZ-25

La durée de préparation des offres est fixée à **quinze (15) jours calendaires** à compter de la date de parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse nationale et sur le site web d'Algérie Télécom.

La date et heure limites de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres tel qu'indiqué ci-dessus, de **08h00 à 13h00**

Si le dernier jour correspondant au dépôt des offres coïncide avec un jour férié officiel dans la République Algérienne ou un jour de repos légal (vendredi - samedi) la date de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvré suivant, dans les mêmes heures.

Toute offre parvenue après expiration de la date et l'heure limite de dépôt sera rejetée.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **cent quatre-vingts (180) jours**, à compter de la date d'ouverture des plis.



Certificat N°001/DZ-25